

Le Rwanda approuve la nomination d'un ambassadeur de France à Kigali

PAR AGENCE FRANCE-PRESSE
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 13 JUIN 2021

Le gouvernement rwandais a approuvé samedi soir la nomination d'Antoine Anfré au poste d'ambassadeur de France au Rwanda, poste inoccupé depuis 2015 en raison des tensions entre les deux pays sur le rôle joué par Paris dans le génocide de 1994.

Le gouvernement rwandais a approuvé samedi soir la nomination d'Antoine Anfré au poste d'ambassadeur de France au Rwanda, poste inoccupé depuis 2015 en raison des tensions entre les deux pays sur le rôle joué par Paris dans le génocide de 1994.

Le président français Emmanuel Macron avait annoncé le 27 mai le retour d'un ambassadeur français au Rwanda, lors d'une visite dans la capitale Kigali marquant une normalisation des relations entre les deux pays. Il avait alors reconnu les « responsabilités » de la France dans le génocide des Tutsi de 1994, qui a fait au moins 800.000 morts.

Le choix d'Antoine Anfré à ce poste a été approuvé samedi soir lors d'une réunion du cabinet gouvernemental rwandais, dirigée par le président Paul Kagame, selon un compte-rendu officiel consulté dimanche par l'AFP.

Ancien ambassadeur au Niger (2014-2015), M. Anfré est cité à plusieurs reprises dans le rapport d'une commission d'historiens français dirigée par Vincent Duclert remis en mars au président Macron et qui a conclu aux « responsabilités lourdes et accablantes » de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda.

Alors « rédacteur Rwanda » à la direction des Affaires africaines et malgaches (DAM) du ministère des Affaires étrangères, il avait mis en garde dès 1991 contre les risques de dérives violentes au Rwanda et pointé « un nécessaire changement » de la politique de la France dans la région, selon le rapport Duclert qui affirme que ses notes lui ont valu d'être mis à l'écart de la DAM.

Diplômé de Sciences-Po et de l'ENA, il a notamment occupé les postes de sous-préfet de Limoux (Aude) entre 2000 et 2003, puis de premier conseiller d'ambassade à Nairobi et Ankara de 2006 à 2009. Il a également été conseiller d'ambassade à Londres de 2011 à 2014.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.